

Bulletin d'adhésion 2021

Valable du 01 septembre 2020 au 31 octobre 2021.

RCV - Les Randonneurs du Champsaur-Valgaudemar

Les Pelloux. 05500 Saint-Bonnet

Je soussigné(e)

Nom..... prénom.....

Date de naissance...../...../.....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

N° téléphoneN° portable.....

Email@.....

Adhésions :

N° de carte.....

RCV (22€) +Licence FFR/IRA (28€) : 50€

RCV (22 €) +Licence FFR/IRA (28 €) + revue (8€) : 58€

RCV (22€) +Licence FFR/IMPV (38€) : 60€

RCV (22€) +Licence FFR/IMPV (38€) + revue (8€) : 68€

Adhésion simple RCV* : 28€

**Adhésion simple uniquement si déjà licencié FFRP.*

Chèque à l'ordre du « RCV » à renvoyer à :

Cathy Keller

Lotissement la petite chapelle

17 Chemin du Clos de Charance

05000 Gap

Je déclare être en bonne condition physique*. Je m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai, ainsi qu'à respecter les consignes de sécurité pour le groupe et moi-même, et à suivre les instructions des animateurs de la randonnée.

* Première prise de licence :

Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, datée de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est de 3 ans, sous certaines conditions.

Renouvellement de licence :

Durant la période de validité de 3 ans du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé et fournir l'attestation de réponse à ce questionnaire.

Fait à.....le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »